

bonjour!

Paraît 6 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale et les habitants d'Yverdon-les-Bains!

juin 2014

n° 67

La Police Nord vaudois se dote d'un Observatoire de la sécurité

La Police Nord vaudois (PNV) a mis en place ce printemps un Observatoire de la sécurité (OBS) dont le but est d'identifier en amont des situations sensibles en matière de sécurité publique, de les analyser de manière pluridisciplinaire et de proposer une réponse proportionnée afin de les désamorcer. L'OBS se veut un outil participatif au service de la sécurité collective. Il poursuit à ce titre une mission multiple :

Entendre

Par son réseau de partenaires et les contacts qu'il tisse avec la population, l'OBS collectera des informations en matière de sécurité au sens large en provenance du terrain ;

Analyser

L'analyse fine de ces informations permettra à l'OBS de détecter des situations sensibles en matière de sécurité publique, ou qui ont le potentiel de devenir un problème concret de sécurité publique ;

Agir

Avec ses partenaires, l'OBS proposera à l'autorité politique des réponses aux situations sensibles. L'autorité politique validera ces mesures, dont l'application permettra de rétablir l'ordre ou de désamorcer une situation potentiellement dangereuse.

Dans une première phase l'Observatoire doit pouvoir se mettre en place par étapes en développant son action à travers l'ensemble des services communaux. Ensuite, il souhaite rapidement s'ouvrir aux acteurs locaux qui peuvent jouer un rôle important dans ce cadre, comme par exemple des associations de quartier ou des acteurs sportifs et culturels. Des contacts en ce sens seront pris rapidement avec les partenaires potentiels. Des experts externes (criminologues, psychologues, sociologues) pourront également être conviés, afin d'apporter leur regard sur une situation sensible.

Par sa capacité d'anticipation et sa réactivité, l'OBS contribuera ainsi à l'amélioration de la protection de la population et de la qualité de vie dans le territoire d'engagement de la PNV.

Deux questions à Jean-Daniel Carrard, Municipal de Police

M. Carrard, sur quelles situations interviendra l'OBS?

L'OBS n'a pas de « limite ». Il peut aussi bien se pencher sur le trafic de produits stupéfiants que sur des situations liées à la sécurité routière (positionnement d'un passage piéton), ou sur des éléments d'aménagements urbains. Il doit être capable de saisir tout phénomène de société pouvant poser problème en matière de sécurité publique.

Comment fonctionnera-t-il?

L'OBS a pour but de travailler de concert avec tous types de partenaires soucieux de la sécurité publique. Il doit permettre de faire remonter à l'autorité ce que la population ressent comme un enjeu de sécurité, afin de permettre la mise en place rapide d'une réponse appropriée au problème constaté. Il constitue à ce titre un outil supplémentaire pour la Police dans sa mission d'assurer l'ordre public.

Edito

Connaître et faire connaître ce qui se passe dans la ville et sa proche région, c'est important, ne serait-ce que pour attester que notre commune est très vivante et dynamique. Mais l'information de chacun, et des autorités en particulier, est également essentielle afin de permettre la prise de décision, de développer des projets et des prestations en temps opportun. L'identification des problèmes et des besoins doit être aussi précoce que possible, car elle conduit à développer la politique la plus efficace et au bon moment, ceci pour le bien de chacun.

C'est pourquoi les services de l'administration communale sont en lien, chacun dans ses domaines de compétence respectifs, avec un ensemble d'interlocuteurs. Que ce soit au niveau régional, national, voire international, les collaborations et les échanges d'expérience constituent une nécessité absolue. Pour ne pas faire des erreurs commises ailleurs. Pour prendre exemple et ne pas « réinventer la roue », chercher des solutions qui existaient déjà et seraient éprouvées. Et, également, être alertés sur des phénomènes de société déjà connus dans d'autres lieux, et les anticiper.

Le partage d'information est également nécessaire à l'intérieur de la ville et de la région. Nous avons la chance de disposer d'un réseau très dense de partenaires qui disposent tous de données, d'analyses, de compétences, de points de vue et de ressources. Chacun de ces partenaires doit avoir à cœur de faire connaître ses activités, afin de faciliter le travail des autres ou de les rendre attentifs à des problématiques qui leur seraient inconnues. La création d'un observatoire de la sécurité est un exemple de ce qui peut et doit se faire. Cela permet de concentrer les informations en un seul lieu, de trouver, ensemble, les bonnes réponses et développer les bons outils.

Les différentes activités de ces prochaines semaines participent également de cette volonté de créer et maintenir le lien social, de donner à chacun l'occasion d'exprimer et de partager ses passions et ses aptitudes. La meilleure prévention consiste à participer à la vie locale, de manière à rester en dialogue avec les autres habitants. C'est une manière de nous sentir concernés et engagés, et ceci est bénéfique pour l'ensemble de la collectivité.

Je vous souhaite une excellente fin de printemps et une bonne lecture de votre journal *Bonjour!*

Daniel von Siebenthal
Syndic

Dans ce numéro :

Manifestations sportives page 3

En direct des quartiers page 4

Le camping fait peau neuve page 7

Manifestations culturelles page 8

Coup de projecteur sur les archives de Gressy

Les archives de la commune de Gressy ont été inventoriées, restaurées et conditionnées.

Pour marquer la fin de ce travail, quelques pièces intéressantes seront présentées au public le 14 juin prochain.

Le 1^{er} juillet 2011, Gressy fusionnait avec Yverdon-les-Bains. Parmi les multiples questions que soulève la fusion de deux ou plusieurs communes, il en est une qui mérite d'être mise en lumière : celle des archives. Le sort réservé aux archives des anciennes communes, après une fusion, est précisé dans la loi cantonale sur l'archivage (art. 14 du règlement d'application de la LArch) : « Les archives des communes qui fusionnent doivent être closes le jour de la fusion. Elles constituent des unités archivistiques distinctes et inaliénables qui ne doivent pas être mélangées ».

Dans les semaines qui ont suivi la fusion, les archives de Gressy, du plus ancien document, remontant au XVI^e siècle, à ceux produits jusqu'au 30 juin 2011, ont ainsi été prises en charge par les Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains, soit environ 25 mètres linéaires de boîtes, classeurs, registres, rouleaux et liasses.

Le travail d'archivage de ce fonds a été rapidement lancé. L'identification des documents, l'évaluation, la reconstitution des séries et des dossiers, le classement, l'inventorisation et le conditionnement ont duré plusieurs mois.

Aujourd'hui, ce travail arrive à son terme et l'ensemble représente quelque 9 mètres linéaires déposés dans des locaux adaptés à la conservation de documents patrimoniaux. Etant donné que les archives « historiques » (jusqu'en 1960) bénéficiaient déjà d'un inventaire, réalisé avec le concours des Archives cantonales vaudoises et consultable en ligne (www.panorama.vd.ch), le travail s'est concentré sur les documents des cinquante dernières années.

Les archives de Gressy contiennent les séries de comptes, de procès-verbaux de la Municipalité et du Conseil général, de règlements communaux et de mises à l'enquête, mais aussi les dossiers administratifs et opérationnels relatifs au fonctionnement de la commune, du Contrôle des habitants à l'entretien des infrastructures. Parmi les ensembles complexes, citons les dossiers techniques de la construction de l'autoroute N1 et des grands travaux comme l'épuration des eaux, le raccordement au réseau d'eau yverdonnois, les améliorations foncières ou les routes. Par leur richesse, les archives de la commune de Gressy constituent un témoignage précieux de la gestion et de la vie du village du XIV^e siècle à nos jours. La plus grande partie de ce matériel est déjà accessible aux historiens et amateurs intéressés.

Les Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains se tiennent à disposition pour toute question liée aux archives de Gressy et reçoivent volontiers des documents concernant l'ancienne commune.



Page de titre du cadastre de la commune de Gressy et Sermuz, 1814.

A noter !

La population est invitée à venir découvrir une sélection de documents des archives de Gressy le samedi 14 juin 2014 à la salle de l'ancien collège de Gressy.

- | | |
|------------------|---|
| 10h à 12h | Exposition de documents des archives de Gressy
Participation de Mme Chantal Karli, restauratrice |
| 10h30 | Partie officiel avec un membre des autorités communales |
| 11h | Apéritif |
| 12h | Fin de la manifestation |

Festival De la graine à l'assiette Prochains ateliers



Pour sensibiliser les habitants d'Yverdon-les-Bains aux enjeux d'une alimentation saine et durable, l'Agenda 21 d'Yverdon-les-Bains et l'association equiterre organisent un festival haut en saveurs jusqu'en septembre 2014 : « De la graine à l'assiette, Yverdon se met à table ! » De nombreuses activités vous sont proposées pour mettre la main à la terre, redécouvrir la diversité des saveurs de saison, déguster la richesse des produits de notre région, connaître les personnes qui cultivent les aliments que nous consommons, apprendre des astuces pour consommer mieux ou encore faire ressortir le cuisinier en herbe qui sommeille en chacun de nous.

Prochains ateliers :

Se nourrir sainement avec un petit budget

Samedi 14 juin : 9h30 - 11h ou 13h30 - 15h
Espace prévention, rue du Pré 2, Yverdon-les-Bains

Conserver les légumes pour l'hiver

Samedi 16 août : 9h30 - 12h ou 13h30 - 16h
Collège Pestalozzi, Yverdon-les-Bains

Cuisiner les saveurs d'antan

Samedi 6 septembre : 9h - 13h ou 16h - 20h
Collège Pestalozzi, Yverdon-les-Bains

Découvrez le programme complet et inscrivez-vous sur :
www.yverdon.ch/graine-assiette!



Rallye Cyclo Touriste Dimanche 15 juin 2014



Amis cyclistes, à vos vélos pour le 32^e Rallye Cyclo Touriste d'Yverdon-les-Bains, le dimanche 15 juin 2014! Venez découvrir Yverdon et sa région à vélo et profiter de cette journée sportive et conviviale sans compétition ni chronomètre!

Au programme :

10h15

Rendez-vous sur le parking de la patinoire d'Yverdon-les-Bains

10h30

Premier coup de pédale sur trois nouveaux parcours de 11 km (plat), 24 km (140 m de dénivelé) ou 30 km (200 m de dénivelé) avec système de géolocalisation pour smartphone

13h30

Tirage au sort de nombreux lots

Douche et vestiaire à disposition
Restauration possible à la patinoire



Comment vous inscrire ?

Que ce soit en famille, seul, en couple, entre collègues ou amis, il vous suffit de :

- Vous rendre au bureau du Service des sports (Hôtel de Ville, place Pestalozzi 2) du lundi au vendredi de 8h à 11h ou de 14h à 16h. Le vendredi 13 juin, inscription possible au bureau jusqu'à 19h ;
- Remplir le bulletin via le site Internet ;
- Venir le jour J de 8h30 à 10h15 sur le lieu de départ (Patinoire, Allée de Winterthur, Yverdon-les-Bains).

La finance d'inscription est de Fr. 10.– pour les adultes (dès 16 ans) et de Fr. 5.– pour les enfants (6 à 15 ans).

Pour les enfants de moins de 6 ans, le rallye se fait sous l'inscription et la responsabilité de l'accompagnant. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'une personne responsable de 18 ans révolus.

Vous pouvez consulter toutes les informations sur le Rallye Cyclo Touriste sur le site www.yverdon.ch/rallyecyclo, ou en scannant le QR-Code ci-dessus.

Nous nous réjouissons de vous compter parmi les participants de cette 32^e édition !

Festival Sportif Yverdonnois programme estival

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire au Festival Sportif Yverdonnois et prendre part aux activités suivantes au gré de vos envies :

Tai Chi	→ le lundi 18 août
Aquagym	→ le mardi 19 août
Pétanque	→ le mercredi 20 août
Escrime	→ le jeudi 21 août
Cyclisme	→ le vendredi 22 août
Rallye pédestre	→ le samedi 13 septembre
Zumba	→ le samedi 1 ^{er} novembre

Toutes les infos et inscriptions par courriel à fsy@ylb.ch ou par téléphone au 024 423 60 88.

On bouge ensemble ?

Urban-Training est de retour!

Fort du succès croissant du programme Urban-Training à Yverdon-les-Bains, ce n'est plus un, mais bien deux rendez-vous hebdomadaires qui vous sont proposés cette année! Tous les jeudis, un coach professionnel vous attend donc sur la place Pestalozzi à 18h pour un premier départ, puis à 19h pour une seconde séance de « sport santé » d'une heure à travers la ville, encadrée et gratuite.

Les groupes étant limités à une vingtaine de participants, n'oubliez donc pas de vous inscrire au préalable (obligatoire) sur le site www.urban-training.ch.

Vous avez plus de 18 ans et êtes en bonne santé, n'hésitez pas à nous rejoindre!

Découvrez l'application smartphone « Sport City Tour »!

Afin de compléter sa gamme de programmes sportifs et encourager le sport pour tous, la ville d'Yverdon-les-Bains propose, en collaboration avec Urban-Training, une application sur smartphone « Sport City Tour ».

Cette application, gratuite, vous permettra de vous entraîner avec un coach virtuel sur un parcours à réaliser en marchant ou en courant. Votre coach personnel vous indiquera, au travers de vidéos disponibles via l'application, quel type d'exercice réaliser à certains endroits du tracé. Deux niveaux de difficulté sont proposés afin de répondre au mieux aux besoins de chacun. Destiné aux personnes de passage dans notre ville, mais aussi à sa population, ce système de géo-localisation permettra ainsi de découvrir ou redécouvrir la Cité thermale tout en prenant soin de sa condition physique.

L'application « Sport City Tour » est disponible sur sur Apple Store ou Google Play.

Tous les détails sur www.sportcitytour.ch.

Styyle, la solution pour les vélos perdus ou abandonnés

STYYLE
YVERDON-LES-BAINS

Je me lève, descends de chez moi, et là, à la place de mon vélo, le vide! Zut, une fois de plus quelqu'un n'a pas pu résister à l'emporter! Bon, il faut que je cours à mon premier rendez-vous. Pour la suite, on verra...

La suite? Annoncez le vol de votre vélo à la Police Nord vaudois (tél. 024 423 66 66), puis appelez-nous (n° ci-dessous) ou consultez www.styyle.ch: votre vélo est peut-être déjà chez nous. En effet, vous trouverez les caractéristiques de chaque vélo collecté dans notre base de données, celle-ci est régulièrement mise à jour par les élèves de la Fondation Petitmaître. Chaque année, nous pouvons restituer quelques dizaines de vélos à leur propriétaire grâce à notre collaboration avec la Police.

Et si vous voulez signaler un vélo abandonné ou donner le vôtre devenu inutile, contactez le 0800 77 00 00 (numéro gratuit, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h).

Styyle, entité de Démarche société coopérative, est une organisation apprenante œuvrant dans la réinsertion socioprofessionnelle. Elle forme et accompagne des personnes en situation de recherche d'emploi grâce à des activités économiques. La gestion de la plateforme des vélos abandonnés à Yverdon-les-Bains en fait partie.

Pour plus de détails :
www.styyle.ch/univers-velo/disparu.php.

Activités estivales pour les enfants et les jeunes

À l'instar des années précédentes, le Service jeunesse et cohésion sociale organise plusieurs camps et sorties durant les vacances scolaires estivales.

Centre aéré

Du 7 juillet au 22 août, le centre aéré accueillera 65 enfants âgés de 4 à 10 ans révolus à la Cure d'Air, sur la plage d'Yverdon-les-Bains. Durant les 2 premières semaines des vacances, 35 enfants supplémentaires seront accueillis à l'UAPE des Cygnes avec des activités en lien avec le cirque! Durant les 2 dernières semaines, 35 enfants supplémentaires rejoindront la cabane des scouts de la Roselière.

Camps de vacances

Des camps sont organisés à l'intention des enfants âgés de 4 à 13 ans révolus pendant 3 semaines à Jolie Brise aux Replans sur Ste-Croix, du samedi 5 au samedi 26 juillet, et durant 2 semaines à Mauborget du samedi 5 au samedi 19 juillet. Les enfants peuvent être inscrits pour une, deux ou trois semaines, du samedi au samedi.

Ados loisirs'14

La 7^e édition d'Ados Loisirs propose un nouveau programme estival. 34 ateliers ou sorties «fun» et sportives, se déroulant sur une ou deux journées, sont organisés pour les jeunes âgés de 11 à 16 ans. Ces activités ont lieu du 7 au 31 juillet.

Vous trouverez toutes les informations utiles et les formulaires d'inscription sur le site Internet de la Ville d'Yverdon-les-Bains ou auprès du Service jeunesse et cohésion sociale au 024 423 60 28.

Le Service jeunesse et cohésion sociale



Bon «fun» et très bel été à tous!



En direct des quartiers

Fête de quartier Villette-Sous-Bois Samedi 14 juin 2014



Dans le cadre de la démarche communautaire des quartiers de la Villette et de Sous-Bois, une fête de quartier est organisée par les habitants en collaboration avec Quartier Libres. Elle aura lieu le samedi 14 juin de 16h30 à 21h30 devant le local communautaire de Sous-Bois 13. Au programme, partie officielle, concert, animations pour les enfants et restauration.

D'autres activités, habituelles ou nouvelles, auront également lieu ces prochaines semaines dans le quartier:

- Après-midis sportifs à la salle de gym de la Villette, les mercredis 18 juin et 2 juillet, de 13h30 à 16h15
- Ateliers «échecs» au local de Sous-Bois pour enfants entre 7 et 10 ans, le samedi 21 juin, de 14h à 15h30
- Après-midi «jeudi en jeu» devant le local de Sous-Bois pour adultes et enfants, le jeudi 19 juin, de 15h à 17h
- Rencontre «Café-croissant» au tea-room de la Villette, le mercredi 18 juin à 9h30
- Rencontres «Jeux de société» au tea-room de la Villette, les mardis 10 et 24 juin à 14h30.

Fête de quartier Pierre-de-Savoie Samedi 28 juin 2014



L'Amicale Pierre-de-Savoie pour tous organise la deuxième fête de quartier à Pierre-de-Savoie le samedi 28 juin 2014. La fête est ouverte à toute personne souhaitant partager un moment de convivialité autour des nombreuses animations proposées tout au long de la journée.

Dès 11h, des stands tenus par la communauté portugaise, l'EVAM et l'Amicale proposeront de succulentes spécialités culinaires. Des animations diverses (jeux pour les petits et les plus grands, balades à dos d'âne, maquillage pour les enfants, atelier de peintures collectives, foot, pétanque, tir de précision, etc.) seront proposées durant l'après-midi. Des musiciens et danseurs seront aussi présents, ainsi qu'un orchestre qui vous fera danser de 18h30 à 23h.

L'Amicale vous attend nombreuses et nombreux!



Silence on tourne!

Valorisation du communautaire à Yverdon-les-Bains par la réalisation d'un film documentaire

Yverdon-les-Bains a reçu le 1^{er} Prix national Ville en santé 2013 consacrant les efforts et le travail accomplis pour la mise en œuvre de sa « politique de société pour une ville en santé ». Afin de montrer et valoriser cette politique, le Service jeunesse et cohésion sociale a mandaté l'Unité de sociologie visuelle du Département de sociologie de l'Université de Genève pour la réalisation d'un film documentaire.

Cofinancé par la Ville d'Yverdon-les-Bains, la Fondation Leenaard, Pro Senectute Vaud, l'Office Fédéral du Développement territorial ARE et le Service cantonal des Assurances Sociales et de l'Hébergement, le projet s'attache à analyser et à documenter les diverses actions communautaires promues dans le cadre de la politique communale.

Dans ce contexte, Mme Jenny Maggi et M. Same Sarr iront, caméra à l'épaule, de mai à décembre 2014, à la rencontre des habitants créateurs d'actions communautaires au sein de la ville.

Si vous désirez valoriser vos actions communautaires déployées à Yverdon-les-Bains, n'hésitez pas à prendre contact avec Jenny Maggi au 079 558 66 55.

Le Service jeunesse et cohésion sociale



L'Autre 1^{er} août Appel à bénévoles

Festival à la plage d'Yverdon-les-Bains, L'Autre 1^{er} août est un événement gratuit à l'intention de tous les publics. Cette 5^e édition, organisée en parallèle des festivités officielles de la Fête nationale, proposera des animations, des découvertes artistiques, des DJ sets, des concerts, des bars, des stands ainsi que les traditionnels feux d'artifice sur un site exceptionnel et dans un état d'esprit festif, créatif, décalé et surprenant, de 11h à 2h.

Sans l'aide précieuse de nombreux bénévoles, la manifestation n'aurait pas lieu. Nous sommes donc à la recherche de personnes motivées à donner de leur temps pour faire vivre cet événement. Au bar, à la propreté, au montage, au démontage, il y en a pour tous les goûts!

Vous souhaitez participer à cette manifestation exceptionnelle? Alors, n'hésitez plus, on a besoin de vous. Vous trouverez toutes les informations ainsi qu'un formulaire d'inscription sur notre site Internet: <http://lautre-1er-aout.yverdon.ch>.

Le Service jeunesse et cohésion sociale

« Je m'entraîne à la lecture », une belle réussite

Le projet « Je m'entraîne à la lecture » arrive au terme de son premier exercice et c'est une belle réussite. Une ou deux fois par semaine, quinze personnes ont ainsi consacré une à quatre périodes de trente minutes à l'exercice de la lecture avec des élèves de 4P (6 à 8 ans).

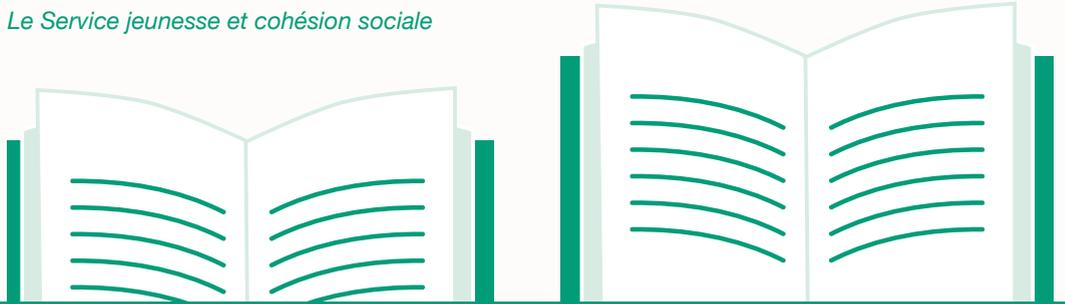
Cette action s'adresse aux élèves des premières années primaires en risque d'échec, fragiles en lecture et/ou qui ne peuvent recevoir le soutien régulier nécessaire à la maison. Le but est d'accompagner ces élèves dans l'apprentissage de la lecture et de contribuer à de meilleures chances pour ceux qui éprouvent des difficultés en lecture et qui sont susceptibles d'être sérieusement défavorisés dans leur parcours scolaire.

Le projet, qui a touché quelque cinquante enfants, a été largement plébiscité dans les écoles où il a été mis en place, soit dans les Collèges des Prés-du-Lac et des Isles. Les bénévoles, les enseignants et la direction de l'établissement primaire Pestalozzi sont satisfaits de ces moments partagés en termes de participation, de motivation à lire et de progrès réalisés. Fort du succès rencontré, l'établissement primaire Pestalozzi souhaite développer « l'entraînement à la lecture » et recherche de nouveaux participants bénévoles.

Intéressé-e à offrir quelques heures de votre temps (en fonction de vos disponibilités) à l'entraînement à la lecture d'un ou de plusieurs élèves? N'hésitez pas à contacter le Service jeunesse et cohésion sociale, par courrier (rue de Neuchâtel 2, 1400 Yverdon-les-Bains), par téléphone (024 423 60 28) ou par courriel (jecos@ylb.ch).

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration!

Le Service jeunesse et cohésion sociale



Cours de français à la plage

La Commission Consultative Suisses-Immigrés d'Yverdon-les-Bains (CCSI) organise durant tout le mois de juillet des cours de français gratuits en plein air à la plage municipale. Ces cours sont proposés à toute personne intéressée, quel que soit son niveau de connaissance. Ils seront donnés par une enseignante spécialisée, secondée par les membres de la CCSI formés sur les questions d'intégration.

Chaque après-midi de la semaine, il sera possible de pratiquer la langue française, en groupe, de façon professionnelle et ludique. Ces cours permettront ainsi aux élèves de maintenir leur rythme d'apprentissage durant l'été, la plupart des cours de langues étant suspendus à cette période.

La maîtrise du français étant essentielle à une bonne intégration, la CCSI invite chaleureusement toute personne souhaitant parfaire sa connaissance du français à participer à ce cours d'été.

Renseignements et inscriptions auprès
de la Déléguée à l'Intégration,
Mme Katja Blanc, tél. 024 423 69 44,
integration@yverdon-les-bains.ch.

Le Service jeunesse et cohésion sociale

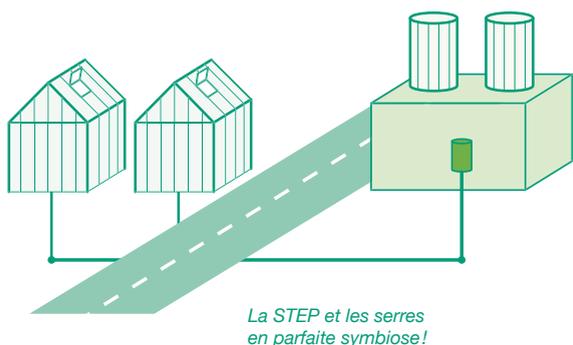


Les eaux usées chauffent les serres de la ville!

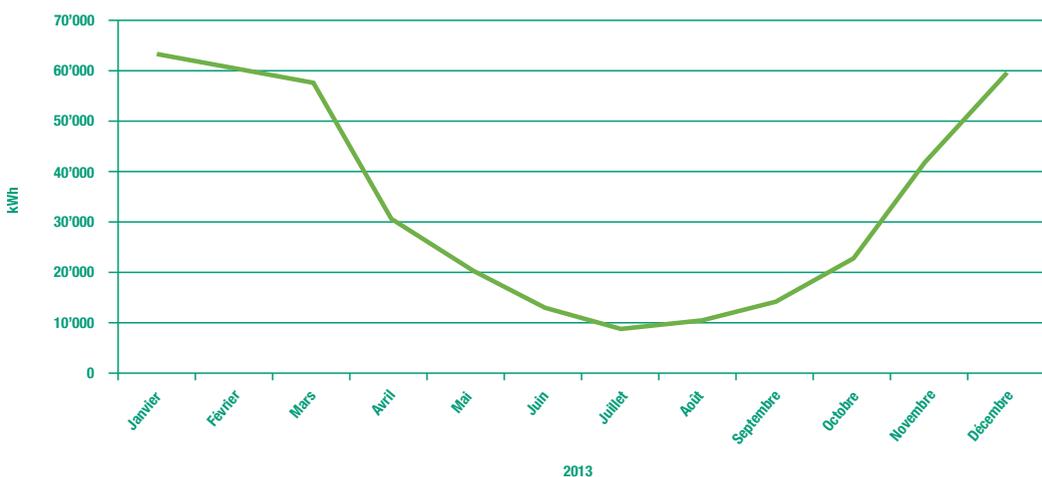
Les serres de la ville abritent une quantité non négligeable de plantes vertes, cultivées par les jardiniers du Service des travaux et de l'environnement, nécessitant une température nocturne minimale de 18° à 20°C. Depuis juillet 2012, cette température ambiante est assurée par le chauffage à distance depuis la Station d'épuration (STEP) voisine. Cela a permis de renoncer à la chaudière à gaz pour les besoins en chaleur des serres, mais pas seulement. Grâce à cette installation, l'eau sanitaire, les locaux et l'eau pour la préparation des produits (engrais) du bâtiment horticole sont également chauffés grâce à la chaleur de la STEP. Les deux installations sont devenues symbiotiques.

La chaleur de la STEP est produite par l'eau de refroidissement des moteurs des CCF (couplage chaleur force), qui produisent également une part importante d'électricité (voir *Bonjour!* n° 65). Les CCF fonctionnent grâce au gaz méthane produit par la matière organique transformée dans les digesteurs de la STEP. La biomasse de la STEP devient ainsi du chauffage de culture ce qui représente une boucle intéressante, surtout que cette chaleur était détruite auparavant. Une économie annuelle de Fr. 40'000.- est donc réalisée.

Le Service travaux et environnement



kWh valorisés aux serres



Souscription pour le vin d'honneur de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Chasselas Bonvillars Millésime 2013, classé « Grand Cru »
 Vin blanc, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de la Commune, avec label Terravin, Vinatura

- Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 48.-/carton
- Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à Fr. 64.-/carton

Œil-de-Perdrix Millésime 2013
 Vin rosé, avec label Vinatura, quantité limitée, attribuée selon entrée des commandes

- Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à Fr. 84.-/carton

Conditions :

- Les souscriptions sont à retourner au Service des travaux et de l'environnement (STE), rue de l'Ancien Stand 4, Case postale 355, 1401 Yverdon-les-Bains, par fax au 024 423 63 60 ou par courriel à Mme Maude Martin : mam@y1b.ch
- La souscription est également disponible sur notre site Internet : www.yverdon-les-bains.ch/actions
- Les commandes seront honorées selon l'ordre de réception et jusqu'à épuisement du stock
- Les marchandises sont à retirer au STE, contre paiement comptant ou sur facture.



prénom / nom

adresse

code postal

ville

téléphone

date

signature

Nouvelle Loi vaudoise sur l'énergie

Le 1^{er} juillet 2014 entrera en vigueur la nouvelle Loi vaudoise sur l'énergie. Dès cette date, tous les permis de construire octroyés devront répondre aux nouvelles exigences. Les principaux changements par rapport à la législation en vigueur sont les suivants :

- 20 % des besoins en électricité ménage des nouvelles constructions doivent être couverts par une source renouvelable produite sur site.
- Les nouveaux bâtiments chauffés au gaz ou au mazout doivent disposer d'une isolation plus performante que la norme ou prévoir un apport de chauffage en énergie renouvelable.
- Lors de la vente d'un bâtiment ou du remplacement d'une installation de chauffage alimentée au gaz ou au mazout, un Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) devra être réalisé.
- L'intégration de capteurs solaires et d'éléments d'isolation thermique sur des bâtiments protégés ou proches de sites sensibles sera facilitée.

Pour plus d'informations, il est recommandé de consulter le site www.vd.ch/energie.

Le Service urbanisme et bâtiments

Le camping municipal fait peau neuve !

Depuis 5 mois, l'avenue des Iris est en effervescence ; le camping est en pleine mutation !

Une nouvelle distribution électrique par voie aérienne a remplacé l'ancienne installation. La partie sud, qui n'était jusqu'alors pas aménagée, a pris une apparence accueillante avec ses cheminements, ses plantations et, déjà, ses premiers résidents. La partie nord du camping, proche du lac, sera quant à elle réservée à l'accueil des touristes. A terme, le site sera composé de 266 parcelles organisées en bandes et desservies par des allées vertes.

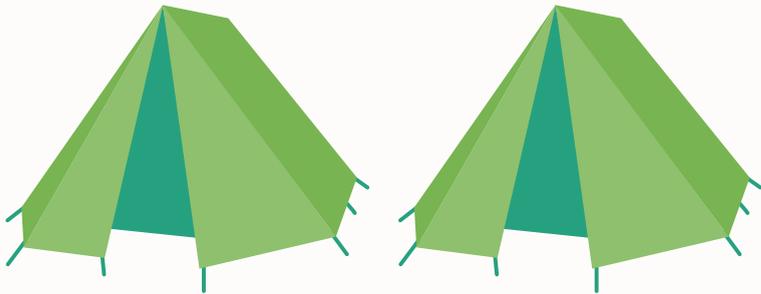
Un nouveau bloc sanitaire comprenant 19 wc, 4 urinoirs, 20 lavabos, 11 douches et 16 bacs à laver la vaisselle assurera le confort des usagers et permettra au camping d'obtenir un label 3 étoiles. L'eau chaude sera produite grâce aux 40 m² de panneaux solaires thermiques installés sur la toiture et stockée dans 2 accumulateurs de 2000 litres. Cette production, combinée avec une chaudière à gaz, assurera une alimentation en eau chaude aux campeurs.

A l'ombre des deux pins et du hêtre, la placette aménagée au sud de ce bloc sera un lieu idéal pour faire des rencontres. Véritable centre névralgique du site, elle accueillera, dans un avenir proche, des jeux pour les enfants.

Le bord du lac sera accessible à la population grâce à l'aménagement d'un chemin de mobilité douce, qui reliera le port des Iris à la plage, via une nouvelle passerelle enjambant le Buron. Il remplacera le chemin d'accès à la plage qui coupe actuellement en deux le camping et qui sera à terme réservé uniquement aux campeurs.

A noter également que le site, exploité par Mme et M. Montaldo, se nomme dorénavant Camping Yverdon-Plage. Nouveaux aménagements, nouveau nom et nouveau rayonnement touristique pour la Ville. Un tout nouveau chapitre s'écrit dans l'histoire du camping !

Le Service urbanisme et bâtiments



Pavillon scolaire provisoire au Collège de la Passerelle

Dans le cadre de la planification scolaire, un manque en salles de classes primaires a été identifié à court terme. A moyen terme, pour la rentrée 2018, un nouveau collège secondaire devrait être construit aux Rives du Lac, libérant ainsi les salles nécessaires à l'enseignement primaire dans le reste de la ville. Dans l'intervalle, la solution d'un pavillon scolaire provisoire sur le site du Collège de la Passerelle a été choisie.

La consultation des différents acteurs a amené à proposer la construction d'un pavillon de huit salles de classe à proximité du préau du collège et de sa salle de gymnastique. Le bâtiment, de trois couleurs (gris, orange et vert) et sur deux niveaux, se présente sous la forme de 44 conteneurs. Le pavillon répondra aux besoins scolaires, ainsi qu'à toutes les exigences en termes de performances thermiques. Le rez-de-chaussée sera en outre intégralement accessible aux personnes à mobilité réduite : rampe, wc, portes et seuils.

Les travaux ont débuté en mai 2014 et seront terminés à la fin de l'été 2014 afin d'accueillir les élèves la prochaine rentrée.

Le Service urbanisme et bâtiments

Un stand d'information au Service de l'urbanisme et des bâtiments

Les aspects énergétiques sont devenus l'un des enjeux majeurs du XXI^e siècle et les bâtiments sont des grands consommateurs d'énergies fossiles.

Afin d'aider les habitants d'Yverdon-les-Bains et de la région à se renseigner sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, le Service urbanisme et bâtiments a créé un stand d'information dans ses bureaux, situés à l'avenue des Sports 14, qui regroupe une documentation très importante sur ces sujets. Des renseignements sur les aménagements extérieurs sont aussi à disposition.

Les spécialistes en police des constructions, urbanisme et architecture restent également à votre disposition au guichet de notre service, de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h, pour vous présenter la documentation disponible.

Le Service urbanisme et bâtiments

Le nouveau visage de la rue Jean-André Venel

La rue Jean-André Venel a récemment fait l'objet d'aménagements complémentaires, en particulier dans sa partie située entre la rue de Gasparin et le collège de la Passerelle. Avant ces aménagements, la rue Venel se caractérisait par l'absence de marquages, notamment des places de stationnement, et ne comportait pas d'éléments modérateurs de vitesse et de passages piétons. Son revêtement était également « provisoire », car dans l'attente de la couche finale.

La reprise de cette rue dans le domaine public a permis de réaliser un nouvel aménagement, en collaboration avec son ancien propriétaire, qui privilégie le trottoir existant côté Jura pour les déplacements piétons. La modération de la vitesse est obtenue par des bastions végétalisés côté Alpes et/ou par du stationnement alterné. Trois traversées piétonnes sécurisées sont ménagées, dont deux passages piétons. La rue présente maintenant un nouveau visage. Les quatre tilleuls et le sorbier nouvellement plantés y ont fleuri pour la première fois ce printemps, ainsi qu'une myriade de plantes favorables aux abeilles ou papillons, parmi lesquelles figurent des églantiers et des viornes. La gestion de la végétation sera extensive, c'est-à-dire assurée par interventions ciblées et ponctuelles, ce qui favorise la biodiversité.

Grâce à ce projet réalisé en partenariat avec l'ancien propriétaire de la rue, la Municipalité espère avoir répondu au souhait de nombreux habitants de rendre la rue Venel plus sûre et plus agréable.

Le Service urbanisme et bâtiments



Le Jardin d'Omar, travaux récents de Bernard Voïta

Première exposition monographique proposée par le Centre d'art contemporain d'Yverdon-les-Bains, *Le Jardin d'Omar* présente les travaux récents de Bernard Voïta, enfant du pays de Vaud, né à Cully en 1960, et dont la renommée a largement dépassé les frontières de l'Helvétie. Travaillant avec la photographie avant que le médium ne devienne une technique reconnue parmi d'autres dans l'art contemporain, rejoint par la vague des photographes plasticiens depuis les années 1990, Bernard Voïta est un plasticien, dont le travail pousse à regarder plutôt qu'à voir.

Des images construites en noir et blanc dans le capharnaüm savamment agencé de son atelier racontent des formes à découvrir avec un regard qui pourrait bien s'enthousiasmer de voir ce qu'il n'y a pas et de pas voir ce qui pourtant est. Sans trucage lors du tirage, l'art de ce plasticien est un jeu d'équilibre sensible entre la présence d'une image apparemment abstraite, sa réception, sa perception et sa compréhension qui ouvre tous les possibles de l'imaginaire. Fascinant!

Vernissage public le 7 juin de 17h à 23h à l'occasion de la Nuit des Musées. Exposition ouverte jusqu'au 10 août 2014.

Informations complémentaires sur www.centre-art-yverdon.ch.

A ne pas manquer le 19 juin!

Présentation de saison du Théâtre Benno Besson

Le 19 juin prochain aura lieu la présentation de la saison 2014 - 2015 du Théâtre Benno Besson. Thierry Luisier, directeur du Théâtre, vous fera découvrir les grands moments de sa programmation, avec la complicité de quelques invités de prestige...! Rendez-vous à 19h pour connaître le visage de ceux que vous avez peut-être déjà croisés au TBB et de ceux dont vous ferez la connaissance cette année!

Lancement du nouveau portail culturel régional Emoi.ch

Suivra, à 20h, la présentation du nouveau moyen de s'informer de l'offre culturelle dans la région: le site Emoi.ch! La version papier de l'agenda Emoi, dont le dernier exemplaire portera sur les mois de juin, juillet et août, est en effet remplacée par une version en ligne, regroupant toutes les activités culturelles d'Yverdon-les-Bains et région. Les organisateurs d'événements culturels auront la possibilité d'inscrire leurs manifestations via un formulaire en ligne et les différentes catégories permettront aux internautes de trouver facilement l'information culturelle qui les intéresse, également depuis les smartphones et tablettes. Emoi.ch représente donc une vitrine dynamique, pour mettre en avant les multiples propositions culturelles dont regorge la région.

La soirée se terminera par un buffet et un verre de l'amitié offert au public. Dès 22h, un dj assurera la fin de soirée, pour ceux qui désireraient encore se déhancher!

Abonnements à L'Échandole et au Théâtre Benno Besson

Dès le 19 juin, vous avez la possibilité de réserver votre abonnement «6 spectacles» à un tarif préférentiel.

Pour les billets à l'unité, rendez-vous le 26 août à la réouverture de la billetterie!

Tous les détails sur www.theatrebennobesson.ch.

Place à la poésie!

La Bibliothèque publique fait place à la poésie avec l'aide de l'Association Vaudoise des Ecrivains et celles des commerçants! Jusqu'au 14 juillet, des panneaux sur les places de l'Ancienne-Poste et Pestalozzi présentent 10 conversations entre poésies et illustrations alors que les vitrines de commerçants riverains de ces places et de la rue du Lac hébergent un poème. Une invitation à débusquer les œuvres d'une trentaine de créateurs vaudois et à mettre de la poésie dans le quotidien.

En plus de cette exposition, la bibliothèque propose, le vendredi 27 juin à 18h, une déambulation poétique en plein-air, par la compagnie de théâtre «Les ArTpenteurs». Puis, dès 18h30, les comédiens prêteront leurs voix aux poètes amateurs et confirmés lors d'une scène ouverte en musique aux Caves du Château. Nous vous attendons nombreuses et nombreux!



250 objets pour un 250^e, l'exposition du jubilé du Musée d'Yverdon et région

En 2014, le Musée d'Yverdon et région célèbre ses 250 ans d'existence. Le 14 juin, s'ouvrira le projet phare de l'année, une exposition de 250 objets qui se greffera sur le parcours permanent et sera complétée d'un catalogue.

Les 250 objets proviennent essentiellement des collections du Musée d'Yverdon et région et la majorité n'est pas connue du public parce que conservée dans les dépôts. Ce sont 250 objets choisis pour leur valeur emblématique, esthétique, documentaire mais aussi complémentaire des objets présentés dans l'exposition permanente.

Une cinquantaine de spécialistes - archéologues, historiens et historiens de l'art notamment - ont rédigé les commentaires des pièces, apportant chacun ses savoirs et compétences dans un domaine spécifique de l'histoire du Nord vaudois.

Des conférences, des visites guidées et des activités destinées au jeune public seront organisées durant toute l'exposition.

Informations pratiques

Lieu: Château d'Yverdon-les-Bains

Vernissage: samedi 14 juin à 17h

Durée de l'exposition: jusqu'au 14 juin 2015

Horaire d'été jusqu'à fin septembre:

mardi à dimanche, 11h - 17h

Tarifs:

Adulte Fr. 8.-

AVS, étudiant, apprenti, chômeur Fr. 7.-

Enfant dès 6 ans Fr. 4.-

Rabais de groupe dès 10 personnes.

Visites guidées pour les groupes sur réservation.

Autres informations:

www.musee-yverdon-region.ch ou 024 425 93 10.



Impressum

Conception et réalisation: studio KO
Impression: Imprimerie Cornaz SA

Editeur responsable: Commune
d'Yverdon-les-Bains, 024 423 61 11,
www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction: Daniel von Siebenthal, Patrick Genoud, Laurent Exquis,
Marie-Christine Dolci Gindroz, Pierre-Alain Kreutsky, Catherine Guanzini,
Lorna Bertina, Daisy Jeanneret, Pedro Camps, Richard Guillemin, Sandie Pantet